

Signaleur(euse)

Le/la signaleur(euse) a pour responsabilité la sécurité sur le chantier lors des déplacements et des manœuvres de recul et le décompte des évacuations de terre (contaminée ou non) et livraison de matières (roches et graves). Ses indicateurs sont :

- Aucune erreur au tableau de livraison et évacuation
- Aucun billet de livraison manquant par rapport au tableau
- Aucun accident en chantier en lien avec les déplacements sur le terrain
- Pause sécurité signée par tous les employés sur le chantier.

Ses principales activités sont ;

- S'assurer de la sécurité générale sur les chantiers
- Tenir à jour le tableau d'entrée et de sortie des camions
- Mettre à jour les tableaux de suivi des quantités d'entrée et de sortie de sol
- S'assurer que les billets de pierre correspondent aux matériaux entrés
- Assurer la sécurité dans les déplacements des camions sur le chantier, les manœuvres de recul et le déplacement des équipements
- Faire un rapport des non-conformités de sécurité et le transférer au bureau
- Calculer les émissions de carbone sur son chantier
- Assister au besoin aux réunions de chantier

Volet collaboration :

- Collaborer étroitement avec le contremaître pour assurer la sécurité du personnel de chantier et des usagers
- S'assurer du respect des directives de sécurité par le personnel de chantier
- Faire un rapport des observations de manquement à la sécurité par le personnel de chantier et les transmettre au bureau
- Assister le contremaître dans les pauses santé-sécurité, faire signer les opérateurs et manœuvres, transmettre le rapport au bureau

Volet formation :

- Formation et carte de signaleur en règle
(Possibilité de formation offerte)